

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Case postale 287, 2002 Neuchâtel 2 – www.francophonie.ch – Rédaction : Olivier Bloesch, olivier.bloesch@bluewin.ch

Paraît douze fois par an

N° 640 Prix de l'abonnement : 40 francs (38 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2. Janvier 2020

## Mea culpa

Dans le bulletin N° 638 de novembre dernier, la hâte m'a fait commettre une faute de grammaire assez grossière. Dans la phrase de l'article sur la *gamification* « Il s'agit d'ajouter une note ludique à des exercices que vous imposez votre service des ressources humaines », il fallait évidemment lire « ... des exercices que vous *imposez* votre service des ressources humaines ». Merci aux lecteurs attentifs qui m'ont signalé cela.

Olivier Bloesch

## Grainier, grainetier, n., adj.

Il existe une petite nuance entre ces deux termes. Un *grainier* peut être, bien sûr, l'endroit où l'on stocke et conserve des collections de *graines de semence*. Le mot désigne également le commerçant qui les vend et sert d'adjectif pour ce qui concerne ces semences. Quant au *grainetier*, il s'agit d'une personne qui fait commerce de grains ou de graines destinés à la consommation, ainsi que d'oignons et de bulbes. Les femmes de ces marchands sont des *grainières* et des *grainetières*.

(Défense du français, N° 640, janvier 2020)

## Comme par exemple

Cette expression, que l'on entend beaucoup trop souvent sur nos ondes, est un pléonasme à éviter. Mais ce n'est pas l'opinion de la Banque de dépannage linguistique québécoise, qui dit à peu près ceci : « On serait tenté de voir un pléonasme dans *comme par exemple* (...). Mais la grande fréquence de cette construction dans l'usage nous incite à chercher ce qui pousse les locuteurs à y recourir. En fait, on ne peut considérer les deux éléments de cette locution comme redondants. *Comme* introduit l'idée d'une comparaison, alors que *par exemple* vient préciser que ce qui suit n'est qu'une illustration fragmentaire de cette comparaison (...). C'est sûrement ce qui explique que l'usage fait fi des condamnations de certains ouvrages de difficultés. » Le correcteur Antidote, canadien, nous signale cette locution comme pléonastique, de même que le correcteur du Robert. Nous les suivrons. Et vous ?

Sources : <http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca>, Antidote

(Défense du français, N° 640, janvier 2020)

## Mille, adj. num. inv., n. m. inv.

Une journaliste télé nous a gratifiés d'un « Quatre-vingt mille *zécoliers* vaudois » en commentant la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de la jeunesse, en janvier 2020. Cette prononciation erronée qui a écorché nos oreilles est extrêmement fréquente sur nos ondes. Il est donc plus qu'utile de rappeler que l'adjectif numéral *mille* est invariable dans tous les cas et ne prend donc pas de « s » du pluriel, même s'il est multiplié par un nombre qui le précède. Contrairement à *cent*, qui, s'il est multiplié par un nombre et n'est **pas** suivi d'un autre adjectif numéral, prendra un « s » : quatre *cents* écoliers, mais quatre *cent vingt* écoliers. Idem pour les noms : des mille et des cents, expression familière signifiant « beaucoup d'argent ».

(Défense du français, N° 640, janvier 2020)

## Sarkozyste, mitterrandien, etc.

L'adjectif *mitterrandien* désigne ce qui est relatif à la personne ou à l'œuvre de François Mitterrand. Le *mitterrandisme* est le courant politique sociodémocrate qu'il a lancé sous sa présidence. D'où encore l'adjectif et nom *mitterrandiste*. On a aussi *gaullien*, *gaullisme*, *gaulliste* pour le général de Gaulle. Actuellement, les Français font grève contre le *macronisme*, les *macronistes* se font rares. Le style *macronien* a du mal à passer. On peut suffixer ainsi la plupart des noms des hommes politiques français qui comptent ou ont compté, y compris Nicolas Sarkozy et le *sarkozysme* (avec « y »). Cette pratique est pratiquement inconnue en Suisse.

Source : *Le Robert*

(Défense du français, N° 640, janvier 2020)

## Banals ou banaux ?

On dit d'une chose très commune, triviale, qui n'a aucune originalité qu'elle est *banale*. Au masculin pluriel, on aura dans ce cas des événements *banals*, avec un « s ». En revanche, si l'on parle, à l'époque féodale, d'un édifice appartenant à un seigneur, le masculin pluriel de cet adjectif est *banaux*. Les vassaux du seigneur avaient l'obligation d'utiliser les fours et les moulins de sa circonscription (le *ban*) et de payer une redevance pour cela. Fours et moulins *banaux*, donc. L'adjectif a été maintenu à la disparition du régime féodal comme synonyme de communal. La commune de Chamblon (VD) possède un four *banal* où se retrouvent régulièrement les habitants pour y cuire leurs gâteaux ou leurs pains lors de rencontres conviviales. Et il n'y a pas de redevance...

Source : CNRTL

(Défense du français, N° 640, janvier 2020)

## Natalice, n.

« Fête célébrant l'anniversaire d'un saint », voilà la définition la plus couramment trouvée pour ce mot rencontré aux alentours de Noël. Emprunt au latin classique *natalicia*, « repas anniversaire de naissance » ; de *natus*, « né », participe passé de *nasci*, « naître ». Merci au dictionnaire d'Antidote pour ces précisions, car le terme *natalice* (pron. [na.ta.lis]) ne figure étonnamment plus dans aucun dictionnaire de référence moderne. Antidote dit que *la natalice* est l'anniversaire d'un saint, tandis que le Wiktionnaire, qui donne *natalice* comme nom masculin, dit que c'est « le jour de la *mort* d'un saint, de sa naissance au ciel, et par conséquent le jour de sa fête ». C'est un peu paradoxal, et nous sommes preneur de toute opinion savante sur ce terme.

Sources : Antidote, Wiktionnaire

(Défense du français, N° 640, janvier 2020)